RELANCE À L'UNIVERSITÉ 1987

Promotion de l'année 1985

Québec

89-04389/

RELANCE À L'UNIVERSITÉ 1987

Promotion de l'année 1985

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

Dépôt légal: quatrième trimestre 1988
IBSN 2-550-19050-5

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science

PRÉSENTATION

Ce premier document sur la Relance 1987 fournit les grands résultats de l'enquête effectuée auprès des diplômés universitaires de l'année 1985 pour connaître leur situation à la mi-septembre 1987. L'enquête porte sur le passage des diplômés au marché du travail, les secteurs d'activités où on les retrouve, les caractéristiques de leur emploi et leur perception de la relation études-travail.

La Relance à l'université comble un besoin d'information sur les perspectives d'emploi des diplômés universitaires et permet aux divers responsables de l'orientation scolaire et professionnelle et des programmes d'enseignement de juger de l'adéquation entre les études et le travail.

Le contenu de la Relance 1987 a été profondément modifié de façon à tenir compte des besoins exprimés par les professionnels de l'information scolaire et professionnelle et par les chercheurs institutionnels des universités. C'est dans cette perspective qu'un second document plus détaillé sera publié prochainement, comprenant les résultats selon les grands secteurs d'études et les disciplines de la formation universitaire.

En terminant, nous tenons à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la présente réalisation. Nous pensons en particulier aux registraires qui nous ont fourni les informations requises sur leurs diplômés et au personnel de l'informatique et de bureau du Ministère qui nous a apporté un soutien essentiel. Je voudrais également souligner la contribution précieuse que nous ont apportée par leurs commentaires et suggestions nos partenaires du Comité de la Relance et l'Association québécoise de l'information scolaire et professionnelle. Evidemment, le mérite principal de l'étude revient à son auteur, Marc Audet, analyste au Service des études et analyses de notre Direction, sous la supervision de M. Guy Major, chef du Service.

Le directeur de la planification,
des systèmes et des
affaires canadiennes,

Jacques Bec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....1

DÉFINITION DES PRINCIPAUX TERMES ET DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS.....3

CHAPITRE PREMIER

1. LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 ENVIRON UN AN APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES COMPARÉE À CELLE DES PROMOTIONS DE 1980 ET DE 1982, DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES.....9

   1.1 Le taux de placement.....9

   1.2 Le taux de placement dans un emploi relié au domaine d'études....9

   1.3 L'emploi à temps plein en septembre 1986.....10

CHAPITRE DEUXIÈME

2. LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES de 1985 ENVIRON DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES.....15

   2.1 Les diplômés et les diplômées à la mi-septembre 1987: une situation qui s'est améliorée depuis 1982.....15

   2.2 Les secteurs disciplinaires: le placement et le placement relié à la mi-septembre 1987.....16

   2.3 Les divers types de placement à la suite des études.....17

   2.4 Le taux de chômage chez les nouveaux arrivants.....19

   2.5 Les raisons de ne pas travailler dans son domaine d'études.....23

CHAPITRE TROISIÈME

3. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ EN SEPTEMBRE 1987.....27

3.1 La nature de l'emploi occupé en septembre 1987.....27

3.2 Les raisons de travailler à temps partiel.....27

3.3 La satisfaction de l'emploi.....27

3.4 Le travail à temps plein à la mi-septembre 1987.....28

3.5 Le travail permanent.....29

3.6 Importance de l'emploi selon les secteurs économiques à la mi-septembre 1987.....32

3.7 Les salaires des diplômés et des diplômées à la mi-septembre 1987.....35

3.8 Le temps d'obtention d'un premier emploi.....38

3.9 Les moyens de recherche d'un premier emploi.....42

3.10 Principaux facteurs influant l'obtention d'un premier emploi.....43

CHAPITRE QUATRIÈME

4. PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES de 1985 À LA POPULATION ACTIVE À LA FIN DE LEURS ÉTUDES ET LEUR MOBILITÉ PROFESSIONNELLE PAR LA SUITE.....51

4.1 Les diplômés et les diplômées à la fin de leurs études: poursuite des études ou recherche d'emploi.....51

4.2 La mobilité professionnelle depuis la fin des études.....53

CHAPITRE CINQUIÈME

5. LA SITUATION DES HOMMES COMPARÉE À CELLE DES FEMMES ET CELLE DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES COMPARÉE À CELLE DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS.....59

5.1 La situation des hommes et des femmes: un écart qui persiste.....59

5.2 La situation des diplômés et des diplômées universitaires par rapport aux autres catégories de travailleurs: un avantage marqué, surtout pour certaines catégories de diplômés.....60

CONCLUSION.....62

LISTE DES TABLEAUX.....64

INTRODUCTION

1- LE TAUX DE RÉPONSES

Cette publication présente la situation du placement, à la mi-septembre 1987, des diplômés et des diplômées qui ont obtenu en 1985 soit un baccalauréat, soit une maîtrise.

L'enquête a porté sur une population de 25 912 personnes dont 22 096 qui avaient obtenu leur baccalauréat au cours de l'année 1985 et 3 816 qui avaient obtenu leur maîtrise au cours de la même période. Nous avons reçu 13 269 questionnaires complétés et utilisables, ce qui représente un taux de réponse de 51,2%.

Chez les personnes ayant obtenu leur baccalauréat 11 285 questionnaires ont été complétés, ce qui signifie un taux de réponses de 51,1%. Chez celles ayant obtenu leur maîtrise 1 984 questionnaires ont été complétés, ce qui représente un taux de réponse de 52%.

Les résultats obtenus permettent donc des calculs fiables compte tenu des regroupements disciplinaires utilisés.

2- LES FAITS MARQUANTS

Depuis 1982, on note une remontée du taux de placement des personnes détenant un grade universitaire. Chez les personnes détenant un baccalauréat, la remontée est de 3,7 points de pourcentage et elle est de 1,8 points de pourcentage chez les personnes en possession d'une maîtrise.

De même, le taux de placement relié au domaine d'études s'est amélioré depuis 1982, surtout chez les personnes détenant un baccalauréat. Chez celles ayant obtenu une maîtrise, ce même taux demeure encore un peu inférieur à celui enregistré en 1982.

À ces meilleures perspectives d'emplois se greffent d'autres constatations. C'est ainsi que le taux de placement des personnes détenant un grade universitaire qui n'ont pas réintégré le même emploi à la fin de leurs études (nouveaux arrivants) diffère beaucoup selon qu'elles ont moins de trente ans, ou trente ans et plus. Par exemple, chez les personnes ayant obtenu un baccalauréat, les nouveaux arrivants de 30 ans et plus ont un taux de chômage qui est pratiquement le double que celui des moins de trente ans. On constate le même phénomène chez les personnes ayant obtenu une maîtrise.

Par ailleurs quand on compare la situation des personnes détenant un grade universitaire à celles de l'ensemble des travailleurs du même âge, les diplômés sont privilégiés. Cependant, cela n'est pas vrai dans toutes les disciplines. D'autre part, on constate encore un écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne leurs taux de placement, leurs taux de placement relié au domaine d'études et leurs salaires.

Il n'en demeure pas moins qu'à plus long terme, les personnes détenant un grade universitaire conservent un avantage marqué, puisque leur taux de chômage demeure environ la moitié de celui de l'ensemble des travailleurs du Québec.

DÉFINITION DES PRINCIPAUX TERMES ET DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS

En emploi:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée qui avait un emploi rémunéré et qui, au cours de la semaine du 14 au 21 septembre 1987, travaillait soit à temps plein, soit à temps partiel. Les personnes qui poursuivaient leurs études en parallèle avec un emploi à temps plein font aussi partie de cette catégorie. Celles qui occupaient un emploi à temps partiel tout en étant aux études ont été considérées dans la catégorie "aux études" si ces dernières étaient leur principale occupation.

Sans emploi:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée qui n'avait pas d'emploi rémunéré au cours de la semaine du 14 au 21 septembre 1987 et qui cherchait alors un emploi. Celles qui étudiaient à temps plein tout en étant à la recherche d'un emploi sont exclues de cette catégorie et sont considérées comme étant aux études.

Aux études:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée qui, au cours de la semaine du 14 au 21 septembre 1987:

a) n'avait pas d'emploi et pour qui les études étaient alors l'occupation principale;

b) avait un emploi à temps partiel et pour qui les études étaient l'occupation principale.

Inactif:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée qui, au cours de la semaine du 14 au 21 septembre 1987 rencontrait toutes les conditions suivantes: ne pas avoir d'emploi rémunéré, ne pas être aux études et ne pas pouvoir occuper un emploi ou en chercher à ce moment-là.

Emploi à temps plein:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée ayant un emploi qui, de façon générale, comporte 30 heures ou plus de travail par semaine.

Emploi relié aux études:

Est classée dans cette catégorie toute personne diplômée ayant un emploi perçu comme ayant une correspondance positive avec le principal domaine d'études de son diplôme.

Taux de placement:

Proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour en occuper un.

Taux de chômage:

Proportion des personnes sans emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour en occuper un.

Nouvel arrivant:

Toute personne diplômée qui au terme de ses études n'a pas réintégré l'emploi qu'elle occupait avant ses études.

Baccalauréat:

Grade universitaire de 1er cycle décerné par les établissements universitaire. Les premiers grades en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ont été considérés comme l'équivalent d'un baccalauréat.

Maîtrise:

Grade universitaire de 2e cycle décerné par les établissements universitaires.

Diplômés non disponibles pour l'emploi:

Diplômés qui étaient retournés aux études ou encore qui ne pouvaient ou ne voulaient occuper un emploi.

Diplômés disponibles pour l'emploi:

Diplômés actifs sur le marché de l'emploi comprenant ceux qui travaillent et ceux à la recherche d'un emploi.

Emploi relié permanent:

Ce sont les emplois reliés au domaine d'études des diplômés et qui étaient réguliers dans le sens qu'ils ne comportaient à l'embauche aucune limitation quant à leur durée.

SIGLES UTILISÉS DANS LES TABLEAUX

N (diplômés)

Nombres de diplômés. Ces nombres pondérés sont la base utilisée pour établir les proportions lorsque ce sigle apparaît dans un tableau. Ces nombres concernent uniquement les personnes diplômées de la population visée, soit celles qui avaient une adresse connue au Canada au moment de l'enquête.

N (Disponibles)

Nombres de personnes diplomées disponibles pour occuper un emploi et faisant partie de la population active (en emploi, sans emploi). C'est la base de calcul utilisée pour établir les proportions lorsque ce sigle apparaît dans un tableau. Ces nombres sont pondérés.

N (occupés)

Nombres de personnes diplômées occupant un emploi, soit à temps plein, soit à temps partiel. C'est la base de calcul utilisée pour définir les proportions lorsque ce sigle apparaît dans un tableau. Ces nombres sont pondérés.

Sigle (*)

Ce sigle (*) utilisé dans un tableau signifie que soit des erreurs d'arrondis soit des valeurs manquantes aux variables font en sorte que le total des sous-ensembles n'est pas tout à fait le même que le total de l'ensemble qu'ils composent.

Remarque: Les résultats concernant les secteurs de formation paraîtront dans une publication future.

CHAPITRE PREMIER

LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 ENVIRON UN AN APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES COMPARÉE À CELLE DES PROMOTIONS DE 1980 ET DE 1982, DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

1. LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 ENVIRON UN AN APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES COMPARÉE À CELLES DES PROMOTIONS DE 1980 ET DE 1982, DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

1.1 Le taux de placement

À la fin de septembre 1986, les nouveaux bacheliers de 1985 avaient un taux de placement de 90,4%, et ce, une année seulement après la fin de leurs études. Par comparaison, les bacheliers de 1980 et de 1982 avaient, 2 ans après leurs promotion, un taux de placement de 88% (1). La meilleure performance des diplômés de 1985 témoigne de l'amélioration des chances d'occuper un emploi et d'intégrer plus rapidement le marché du travail (voir tableau 1.A).

Chez les personnes ayant obtenu une maîtrise en 1985, un an après, leur taux de placement (93,8%) est comparable à celui de la promotion de 1982 deux ans après (93,7%) et supérieur à celui de la promotion de 1980, également deux ans après (93,1%)(voir tableau 1.B).

1.2 Le taux de placement dans un emploi relié au domaine d'études

Chez les personnes ayant obtenu un baccalauréat en 1985, le taux de placement dans un emploi relié à leurs études est également meilleur (69,9%), un an après la fin de leurs études par rapport au taux observé deux ans après la fin de leurs études chez les personnes promues en 1980 (taux de 69,1%) ou en 1982 (taux de 65,9%). Donc, non seulement les personnes diplômées trouvent plus rapidement un emploi, mais encore ces emplois correspondent mieux à leur principal domaine de formation (voir tableaux 2.A et 6.A).

Chez les personnes ayant obtenu une maîtrise en 1985, un an après la fin de leurs études, la situation en termes d'emploi relié n'avait pas évolué de façon aussi favorable que chez celles ayant obtenu un baccalauréat, même si ce taux (77,9%) était supérieur à celui de ces dernières (69,9%). En effet, leur taux de placement dans un emploi relié, soit 77,9%, un an après la fin de leurs études, demeurait encore inférieur à celui de la promotion de 1980 deux ans après (81,7%), et à celui de la promotion de 1982, (78,5%). On ne note donc pas ici d'amélioration des opportunités d'emploi relié au domaine d'études (voir tableaux 2.B et 6.B).

---

(1) Relance à l'université: 1982-1984

1.3 L'emploi à temps plein en septembre 1986

Chez les personnes ayant obtenu leur baccalauréat en 1985, 87,5% d'entre elles avaient un emploi à temps plein en septembre 1986. Le placement était donc synonyme de placement à temps plein pour un peu plus de 79% (90,4 X 87,5) de ces personnes disponibles pour l'emploi.

Chez les personnes diplômées ayant obtenu leur maîtrise en 1985, 88,7% d'entre elles avaient un emploi à temps plein en septembre 1986. Leur taux de placement à temps plein s'établissait donc alors à un peu plus de 83% (93,8 X 88,7) des personnes disponibles pour l'emploi (voir tableaux 3.A et 3.B).

BACCALAURÉAT

SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 AU COURS DE LA DERNIERE SEMAINE DE SEPTEMBRE 1986, SOIT ENVIRON UN AN APRES LA FIN DE LEURS ETUDES

1.A Personnes diplômées non disponibles pour l'emploi en septembre 1986:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
1.1 aux études	%	19,3	17,2	18,3
1.2 inactifs	%	1,8	3,6	2,7
	N (Diplômés)	10,932	11,158	22,090

2.A Personnes diplômées disponibles pour l'emploi en septembre 1986:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
2.1 en emploi	%	91,7	89,1	90,4
2.1.1 relié aux études	%	72,4	67,4	69,9
2.1.2 non relié aux études	%	19,3	21,7	20,5
2.2 sans emploi	%	8,3	10,9	9,6
	N (Disponibles)	8,624	8,839	17,463

3.A Nature de l'emploi occupé:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
3.1 temps plein	%	92,8	82,2	87,5
3.2 temps partiel	% %	7,2	17,8	12,5
	N (Occupés)	7,909	7,879	15,788

MAÎTRISE

SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 AU COURS DE LA DERNIERE SEMAINE DE SEPTEMBRE 1986, SOIT ENVIRON UN AN APRES LA FIN DE LEURS ETUDES

1.B Personnes diplômées non disponibles pour l'emploi en septembre 1986:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
1.1 aux études	%	17,8	12,6	15,5
1.2 inactifs	%	1,4	2,9	2,1
	N (Diplômés)	2,157	1,657	3,814

2.B Personnes diplômées disponibles pour l'emploi en septembre 1986:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
2.1 en emploi	%	96,0	91,1	93,8
2.1.1 relié aux études	%	77,6	78,2	77,9
2.1.2 non relié aux études	%	18,4	12,9	15,9
2.2 sans emploi	%	4,0	9,0	6,2
	N (Disponibles)	1,744	1,400	3,144

3.B Nature de l'emploi occupé en septembre 1986:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
3.1 temps plein	%	94,1	81,6	88,7
3.2 temps partiel	%	5,9	18,4	11,3
	N (Occupés)	1,673	1,275	2,948

CHAPITRE DEUXIÈME

LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 ENVIRON DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

2. LA SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 ENVIRON DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

2.1 Les diplômés et les diplômées à la mi-septembre 1987: une situation qui s'est améliorée depuis 1982

2.1.1 Le taux de placement

Chez les personnes détenant un grade de premier cycle, le taux de placement deux ans après les études a évolué favorablement depuis 1984. Ce taux est passé de 88% en septembre 1982 à 88,2% en septembre 1984 (1), et finalement à 91,7% en septembre 1987. L'effet de la récession sur le taux de placement de ces diplômés a donc atteint son impact maximum en 1982, puis ce même taux s'est stabilisé en 1984. Depuis 1982, la situation s'est donc sensiblement améliorée en termes de placement (voir tableaux 5.A et 6.A).

Chez les personnes détenant un grade de deuxième cycle, le taux de placement a aussi évolué favorablement depuis 1982. Alors que ce taux s'établissait à 93,1% en septembre 1982, il se situait à 93,7% en septembre 1984 (1) pour atteindre finalement 94,9% en septembre 1987 (voir tableaux 5.B et 6.B).

2.1.2 Le taux de placement dans un emploi relié aux études

Le placement des diplômés et des diplômées dans un emploi relié à leur domaine d'études a également évolué de façon significative depuis 1982 avec toutefois une baisse en 1984. Chez les personnes détenant un baccalauréat, le taux de placement dans un emploi relié aux études était de 69,1% en septembre 1982, de 65,9% en septembre 1984, et de 72,5% en septembre 1987.

La baisse de 1984 était surtout due au fait que les personnes diplômées avaient accepté des emplois qui correspondaient moins à leurs études ou avaient occupé des emplois à temps partiel en plus grand nombre que précédemment (1).

Chez les personnes détenant une maîtrise, le taux de placement dans un emploi relié aux études est passé de 81,7% en septembre 1982, à 78,5% en septembre 1984 et finalement à 80,5% en septembre 1987. Leur taux de placement relié n'a donc pas connu la même évolution que chez les personnes détenant un grade de premier cycle, même si on note une amélioration sensible de ce taux depuis 1984.

---

(1) Relance à l'université: 1982 et 1984

2.2 Les secteurs disciplinaires: le placement et le placement relié à la mi-septembre 1987

2.2.1 Le taux de placement

Le taux moyen de placement chez les personnes détenant un baccalauréat était de 91,7% à la mi-septembre 1987. Cinq secteurs de disciplines apparaissent nettement au-dessus de la moyenne soit, les Sciences de la santé (médicales, paramédicales, réadaptation) (98%), les Mathématiques/Statistiques/Actuariat (98%), l'Informatique (98%), l'Agriculture (96%) et le Génie (96%).

À l'opposé, dans les taux de placement inférieurs à la moyenne, on remarque principalement les Beaux-Arts et les Arts appliqués (78%), l'Enseignement (86%), les Humanités (88%), les Sciences sociales (89%), les Sciences biologiques (87%) et les Sciences physiques (85%).

Enfin, les Lettres et les Langues (90%), l'Orthopédagogie et l'Inadaptation scolaire (91%), les Sciences de l'éducation (91%)*, le Droit (92%), l'Architecture et l'Urbanisme (93%) et l'Administration (94%) ont un taux de placement proche du taux moyen de placement.

Pour les personnes détenant une maîtrise, le taux moyen de placement était de 94,9% à la même époque. Les cinq secteurs de disciplines ayant un taux de placement supérieur à la moyenne comprennent les Sciences de la réadaptation (100%), les Mathématiques/Statistiques/Actuariat (100%), le Génie (100%), l'Administration (97%) et l'Enseignement (100%). Notons que ce dernier secteur ne comprend à peu près que des personnes diplômées ayant réintégré leur emploi à la fin de leurs études.

Dans les secteurs ayant un taux de placement inférieur à la moyenne, on trouve les Beaux-Arts et Arts appliqués (82%), les Humanités (90%), les Sciences médicales (90%), l'Agriculture et l'Alimentation (89%), ainsi que l'Architecture et l'Urbanisme (87%). Les Sciences médicales souffrent d'un biais introduit par la présence des Sciences fondamentales en médecine (Biologie médicale, Hygiène et Santé communautaire).

Par ailleurs, on remarque des taux de placement correspondant à la moyenne pour les disciplines suivantes: les Sciences paramédicales (96%), les Sciences biologiques (95%) et les Sciences physiques (96%), l'Informatique (92%), les Sciences sociales (92%), les Lettres et les Langues (92%), et le Droit (96%).

---

* (À l'exclusion de l'Enseignement et de l'Orthopédagogie)

2.2.2 Le taux de placement dans un domaine relié aux études

Le taux de placement relié aux études était de 72,5% à la mi-septembre 87 chez les personnes détenant un baccalauréat. Dans un premier groupe de disciplines, les Sciences de la Santé et l'Informatique, ce taux est nettement au-dessus de la moyenne en atteignant plus de 90%. Dans le groupe comprenant le Génie, l'Agriculture et l'Alimentation, le Droit, les Mathématiques et Statistiques, ainsi que l'Orthopédagogie, le taux de placement relié varie de 80% à 90%. Plus près de la moyenne, soit entre 70% et 80%, on note l'Architecture et l'Urbanisme, l'Administration et l'Enseignement. Dans un quatrième groupe présentant des résultats inférieurs à la moyenne, entre 60% et 70%, on remarque les Sciences physiques et les autres Sciences de l'éducation. Enfin, dans un cinquième groupe, soit entre 45% et 60%, on peut identifier les Sciences biologiques, les Humanités, les Sciences sociales, les Beaux-Arts et les Lettres.

Chez les personnes détenant une maîtrise, le taux de placement relié est légèrement supérieur à celui observé au premier cycle en se situant à 80,5%. Un premier groupe de disciplines comprenant les Sciences de la santé à l'exception des Sciences médicales (à cause des autres spécialités que la médecine), le Génie et l'Orthopédagogie a un taux de placement variant de 90% à 100%. Un deuxième groupe qui comprend l'Informatique, les autres Sciences de l'éducation*, l'Administration, l'Agriculture et les Sciences physiques à un taux de 80% à 90%. Quant aux taux inférieurs à la moyenne, ils sont le lot du Droit, des Beaux-Arts, des Sciences sociales, de l'Enseignement, des Humanités, de l'Architecture et de l'Urbanisme, des Sciences biologiques, des Sciences médicales autres que la médecine, ainsi que des Mathématiques, des Statistiques et des Lettres. Dans le cas de cette dernière discipline, le taux de placement relié aux études est inférieur à 60%.

2.3 Les divers types de placement à la suite des études

Le placement des nouveaux bacheliers s'est effectué selon trois scénarios principaux. Un permier cas pourrait être qualifié de fin de congés de perfectionnement, les diplômés ayant réintégré un emploi occupé avant ou durant leurs études. Un second cas concerne les personnes qui se sont trouvées un emploi avant même la fin de leurs études, ce qu'on pourrait qualifier de placement anticipé. Enfin, les autres personnes ont trouvé leur emploi à une date postérieure à celle de la fin de leurs études.

---

* (À l'exclusion de l'Enseignement)

2.3.1 Les diplômés et les diplômées qui ont réintégré le même emploi à la fin de leurs études

Chez les titulaires d'un baccalauréat, ce premier type de placement implique un peu plus de 14% des personnes diplômées disponibles pour l'emploi à la mi-septembre 1987 (voir tableau 5.A).

D'autre part, la proportion du placement réalisée par des bacheliers ayant réintégré le même emploi à la fin de leurs études varie beaucoup selon les secteurs disciplinaires concernés. Elles s'avère plus importante dans les secteurs des Sciences paramédicales (35%), des autres Sciences de l'éducation (28%)*, de l'Enseignement à l'enfance inadaptée (25%), et de l'Enseignement (22%). Pour les autres secteurs, c'est assez près de la moyenne; on y retrouve les Sciences sociales (15%), l'Informatique (15%), l'Administration (15%), les Lettres (14%) et l'Architecture/Urbanisme/Design de l'Environnement (11%). Dans les autres secteurs disciplinaires, cette proportion varie de 1% (Sciences de la réadaptation) à un peu plus de 7% (Sciences biologiques).

Chez les titulaires d'une maîtrise, ce type de placement concerne près de 40% des diplômés disponibles pour l'emploi. Si cela est vrai dans tous les secteurs de formation, c'est particulièrement évident dans le secteur de l'Enseignement (plus de 90%), de l'Orthopédagogie (près de 75%), du Droit (environ 65%) et des autres Sciences de l'éducation (60%)*.

2.3.2 Les diplômés et les diplômées qui avaient trouvé un premier emploi avant la fin de leurs études

Chez les personnes détenant un baccalauréat, ce deuxième type de placement équivalant à un placement anticipé implique un peu moins de 8% des personnes disponibles pour l'emploi à la mi-septembre 1987 (voir tableau 5.A).

D'autre part, la proportion du placement de 1987 par des personnes ayant trouvé un premier emploi avant la fin de leurs études varie beaucoup selon les secteurs disciplinaires et va de moins de 1% dans le secteur de l'Enseignement à plus de 18% dans le secteur des Sciences médicales ainsi que dans celui des Mathématiques/Statistiques/Actuariat. Les autres secteurs où on trouve une proportion notable de personnes diplômées ayant connu ce même type de placement (10,0% et plus), sont: l'Agriculture/Alimentation/Médecine vétérinaire (17%), le Génie (10%), l'Informatique (15%), le Droit (10%), et l'Administration (14%).

---

* (À l'exclusion de l'Enseignement)

Chez les personnes détenant une maîtrise, ce type de placement implique 5,6% des personnes disponibles pour l'emploi en septembre 1987. On note toutefois dans les secteurs de l'Informatique et des Sciences de la réadaptation qu'une proportion importante du placement correspond à du placement anticipé, soit 12% et plus dans le premier cas et 17% dans le second. Le secteur de l'Administration a quant à lui une proportion d'environ 10% (voir tableau 5.B).

2.3.3 Les diplômés et les diplômées ayant trouvé leur premier emploi après la fin de leurs études

Chez les personnes détenant un baccalauréat et disponibles pour l'emploi en septembre 1987, c'est dans une proportion de 69,6% qu'ils ont trouvé leur premier emploi après la fin de leurs études, ce qui représente une proportion de près de 76% de tous ceux qui se sont trouvé un emploi.

La proportion du placement de 1987 caractérisé par l'obtention d'un emploi à la fin des études varie de 55% (Sciences paramédicales) à plus de 90% (Sciences de la réadaptation, Sciences biologiques).

Chez les personnes détenant une maîtrise, près de 50% ont trouvé un premier emploi uniquement après la fin de leurs études. C'est particulièrement évident dans le secteur des Sciences médicales et dans celui des Sciences biologiques (76%). A l'opposé, c'est dans le secteur de l'Enseignement que cette même proportion est la plus faible (0,7%).

2.4 Le taux de chômage chez les nouveaux arrivants*

2.4.1 Le chômage chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans

Chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans détenant un baccalauréat à la fin de leurs études, on observe un taux de chômage de 8,8 % (voir tableau 5.A).

Ce taux de chômage varie selon les secteurs disciplinaires concernés, allant d'à peine plus de 1% dans le secteur des Sciences médicales et des Sciences de la réadaptation à plus de 24% dans le secteur des Arts.

Chez les personnes détenant une maîtrise, ce taux de chômage atteint 5,6% (voir tableau 5.B).

---

* Nouveaux arrivants: Diplômés qui au terme de leurs études n'ont pas réintégré l'emploi qu'ils occupaient avant leurs études.

2.4.2 Le chômage chez les nouveaux arrivants de 30 ans et plus

Chez les nouveaux arrivants âgés de 30 ans et plus détenant un baccalauréat, on observe un taux de chômage de 17,2%. Ce taux de chômage s'avère variable allant de 0% dans le cas du secteur des Sciences de la réadaptation et de celui des Mathématiques/Statistiques/Actuariat, à plus de 30% dans celui de l'Enseignement à l'enfance inadaptée, ou dans celui des Sciences biologiques.

Chez les personnes détenant une maîtrise, ce taux de chômage atteint 11,5% (voir tableau 5.B).

BACCALAURÉAT

SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 À LA MI-SEPTEMBRE 1987, SOIT ENVIRON DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

4.A Personnes diplômées non disponibles pour l'emploi en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
4.1 aux études	%	14,3	13,2	13,8
4.2 inactifs	%	1,4	3,6	2,5
	N (Diplômés)	10,932	11,158	22,090

5.A Personnes diplômées disponibles pour l'emploi en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
5.1 en emploi (*)	%	93,4	89,8	91,7
5.1.1 ayant occupé le même emploi durant leurs études	%	14,2	14,3	14,2
5.1.2 ayant trouvé un emploi avant la fin de leurs études	%	9,9	5,7	7,8
5.1 3 ayant trouvé un emploi après la fin de leurs études	%	69,3	69,8	69,6
5.2 en emploi relié aux études	%	74,3	70,7	72,5
5.2.1 relié permanent	%	60,2	48,5	54,4
5.2.2 relié temporaire	%	14,1	22,2	18,1
5.3 sans emploi	%	6,6	10,1	8,3
5.3.1 chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans	%	7,1	10,6	8,8
5.3.2 chez les nouveaux arrivants de 30 ans et plus	%	13,4	20,1	17,2
	N (Disponibles)	9,220	9,286	18,506

(*) Voir la note de la page 5

MAÎTRISE

SITUATION DU PLACEMENT DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 À LA MI-SEPTEMBRE 1987, SOIT ENVIRON DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

4.B Personnes diplômées non disponibles pour l'emploi en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
4.1 aux études	%	16,7	10,0	13,8
4.2 inactifs	%	0,8	3,4	1,9
	N (Diplômés)	2,157	1,657	3,814

5.B Personnes diplômées disponibles pour l'emploi en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
5.1 en emploi (*)	%	95,9	93,7	94,9
5.1.1 ayant occupé le même emploi durant leurs études	%	45,5	32,3	39,6
5.1.2 ayant trouvé un emploi avant la fin de leurs études	%	6,3	4,7	5,6
5.1.3 ayant trouvé un emploi après la fin de leurs études	%	44,0	56,6	49,6
5.2 en emploi relié aux études	%	79,8	81,4	80,5
5.2.1 relié permanent	%	64,8	55,1	60,5
5.2.2 relié temporaire	%	15,0	26,3	20,0
5.3 sans emploi	%	4,1	6,3	5,1
5.3.1 chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans	%	3,8	7,2	5,6
5.3.2 chez les nouveaux arrivants de 30 ans et plus	%	11,1	11,9	11,5
	N (Disponibles	1,781	1,436	3,217

(*) Voir la note de la page 5.

BACCALAURÉAT

6.A Évolution du taux de placement relié au domaine d'études, soit environ deux ans après la fin des études

1982			1984			1987		
HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
71,2	66,6	69,1	68,6	63,4	65,9	74,3	70,7	72,5

MAÎTRISE

6.B Évolution du taux de placement relié au domaine d'études, soit environ deux ans après la fin des études

1982			1984			1987		
HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
82,7	80,1	81,7	80,7	75,2	78,5	79,8	81,4	80,5

2.5 Les raisons de ne pas travailler dans son domaine d'études

Chez les personnes détenant un baccalauréat, le principal facteur expliquant le fait d'occuper un emploi non relié à leurs études est le manque d'emplois dans leur domaine. Cette raison est avancée par près de 38% des personnes concernées. Un autre facteur important est celui des perspectives de carrière trop limitées dans les emplois qui leur sont offerts. Cette raison regroupe un peu plus de 15% des réponses. Enfin, un peu moins de 12% de ces personnes déclarent ne plus aspirer à travailler dans leur domaine (voir tableau 7.A).

Chez les personnes détenant une maîtrise, 31% n'ont pas trouvé d'emploi dans leur domaine, alors que près de 17% ont préféré conserver l'emploi qu'elles occupaient au cours de leurs études, même s'il ne correspondait plus à leurs nouvelles compétences. Enfin, un peu plus de 14% de ces personnes considèrent que les emplois qui leur sont offerts ont des perspectives de carrière trop limitées (voir tableau 7.B).

BACCALAURÉAT

7.A Principales raisons pour ne pas avoir un emploi relié aux études:

7.1 Principales raisons:		HOMMES	FEMMES	TOTAL
• Je n'ai jamais eu l'intention de travailler dans mon domaine	%	5,9	4,4	5,1
• Le travail dans mon domaine ne correspondait plus à mes aspirations	%	12,7	10,2	11,5
• Les perspectives de carrières y sont trop limitées	%	15,5	15,4	15,4
• J'ai accepté un meilleur emploi dans un autre domaine	%	7,4	4,8	6,1
• J'ai préféré conserver l'emploi occupé durant mes études	%	8,2	8,8	8,5
• Ma préparation était jugée insatisfaisante	%	4,2	2,3	3,3
• Je n'ai pas trouvé d'emploi dans mon domaine	%	34,5	41,2	37,8
• Autres raisons	%	11,7	13,0	12,3
	TOTAL	100%	100%	100%

MAÎTRISE

7.B Principales raisons pour ne pas avoir un emploi relié aux études:

7.1 Principales raisons:		HOMMES	FEMMES	TOTAL
• Je n'ai jamais eu l'intention de travailler dans mon domaine	%	2,8	3,7	3,0
• Le travail dans mon domaine ne correspondait plus à mes aspirations	%	5,6	9,1	6,8
• Les perspectives de carrières y sont trop limitées	%	15,6	13,2	14,5
• J'ai accepté un meilleur emploi dans un autre domaine	%	4,8	6,7	5,8
• J'ai préféré conserver l'emploi occupé durant mes études	%	19,4	11,9	16,9
• Ma préparation était jugée insatisfaisante	%	1,9	2,2	2,0
• Je n'ai pas trouvé d'emploi dans mon domaine	%	26,7	38,4	31,0
• Autres raisons	%	23,1	14,7	20,0
	TOTAL	100%	100%	100%

CHAPITRE TROISIÈME

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS EN SEPTEMBRE 1987

3. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS EN SEPTEMBRE 1987

3.1 La nature de l'emploi occupé en septembre 1987

Chez les personnes détenant un baccalauréat, c'est 89,9% des personnes en emploi qui travaillaient à temps plein, dont 71,5% dans un emploi permanent et 18,6% dans un emploi temporaire. Avec un taux de placement chez les personnes disponibles de 91,7%, on peut calculer que leur taux de placement à temps plein se situait à un peu plus de 82% (91,7 X 89,9). Près des deux tiers des personnes disponibles (91,7 X 71,5) avaient un emploi permanent à temps plein (voir tableau 8.A).

Chez les personnes détenant une maîtrise, 89,3% des personnes en emploi travaillaient à temps plein, soit une proportion comparable à celle du premier cycle. En termes de taux de placement à temps plein, cela correspond à un taux de près de 85% (94,9 X 89,3). La proportion d'emplois permanents (70,8%) est comparable à celle observée chez les personnes possédant un baccalauréat (71,5%) (voir tableau 8.B).

3.2 Les raisons de travailler à temps partiel

Chez les personnes possédant un baccalauréat, la majorité de celles qui travaillaient à temps partiel (61,9%) n'avaient pu trouver de travail à temps plein.

Chez les personnes ayant une maîtrise, c'est la même situation qui prévalait pour la majorité d'entre elles, bien que par une marge plus faible (54,3%) (voir tableaux 9.A et 9.B).

3.3 La satisfaction de l'emploi

Chez les personnes détenant un baccalauréat, plus de 90% étaient satisfaites de leur emploi. Cette proportion atteignait presque 96% dans le cas de celles qui occupaient un emploi relié à leurs études.

Chez les personnes possédant une maîtrise, c'est un peu plus de 93% qui étaient satisfaites de leur emploi. Quand elles occupaient un emploi relié à leurs études, le taux de satisfaction atteignait plus de 96% (voir tableaux 10.A et 10.B).

3.4 Le travail à temps plein à la mi-septembre 1987

3.4.1 Les secteurs disciplinaires

Chez les détenteurs d'un baccalauréat travaillant à la mi-septembre 1987, 89,9% avaient un emploi à temps plein. Selon les secteurs disciplinaires envisagés, ce taux varie de 68% (Beaux-Arts) à 99% (Génie, Informatique). Certains secteurs, se sont révélés plus favorisés. C'est le cas de l'Administration (98%), l'Architecture et l'Urbanisme (98%), le Droit (97%), les Mathématiques et les Statistiques (97%), les Sciences médicales (97%), les Sciences de la réadaptation (97%), l'Agriculture et les Sciences de l'alimentation (96%). Dans les secteurs les moins favorisés, on remarque l'Enseignement (72%), l'Orthopédagogie (75%) et les autres Sciences de l'éducation que l'enseignement général et l'Orthopédagogie (79%).

Chez les personnes ayant obtenu une maîtrise, le taux de travail à temps plein était de 89,3%.

3.4.2 Les secteurs industriels

Les secteurs industriel générant le plus d'emplois à temps plein pour les détenteurs d'un baccalauréat étaient ceux des Mines, Carrières et Puits de pétrole (100%), de l'Industrie manufacturière, du Transport, du Commerce de gros (99%), de la Construction, des Intermédiaires financiers et des Assurances, de l'Administration fédérale (98%). A l'inverse, les secteurs où il y avait le moins de bachelier travaillant à temps plein étaient ceux de l''Enseignement (73%), des Soins de santé et des Services sociaux (87%) de l'Hébergement et de la Restauration (88%), du Commerce de détail (88%), de l'Administration locale (91%).

En somme, le phénomène du travail à temps partiel apparaît de façon importante dans les secteurs public et parapublic. On y retrouve plus de 17% des personnes ayant un baccalauréat et près de 15% de celles possédant une maîtrise (voir note au bas de la page).

NOTE: Les % entre parenthèse représentent la proportion du nombre d'emplois à temps plein sur le nombre total d'emplois dans un secteur industriel donné.

3.5 Le travail permanent

3.5.1 Les secteurs disciplinaires

Chez les titulaires d'un baccalauréat, 71,5% de celles qui travaillaient à temps plein avaient un emploi permanent. Selon les secteurs d'études examinés, cette même proportion varie de 45% (Enseignement) à 88% (Génie, Administration). Dans les secteurs favorisés, il y a aussi l'Informatique (85%), les Mathématiques, les Statistiques et l'Actuariat (82%). Les secteurs les moins favorisés comptent les Beaux-Arts (47%), l'Orthopédagogie (48%), les autres Sciences de l'éducation (53%)*, les Sciences biologiques (55%), les Humanités (58%), les Sciences sociales (63%), les Lettres (64%) et les Sciences physiques (66%).

Entre ces deux extrêmes, on remarque l'Architecture et l'Urbanisme (73%), les Sciences médicales, paramédicales et de la réadaptation (72%), l'Agriculture (74%) et le Droit (76%).

Chez les personnes en possession d'une maîtrise, la proportion de celles ayant un emploi permanent à temps plein était de 70,8%.

3.5.2 Les secteurs industriels

Quand on envisage les divers secteurs industriels où travaillent les personnes ayant un baccalauréat, on constate que la proportion des temps plein dans un emploi permanent varie de 41% (Enseignement) à 98% (Commerce de gros). En tête de liste, outre le commerce de gros, on note le Secteur manufacturier (95%), celui des Services aux entreprises et celui de la Construction (85%). À l'opposé, on remarque l'Administration locale (50%), l'Administration provinciale (61%), les Soins de santé et les Services sociaux (66%), les Communications, (66%), ainsi que l'Administration fédérale (67%). Dans une catégorie médiane, on retrouve le Transport (79%) ainsi que l'Hébergement et la Restauration (78%).

En somme, le travail permanent à temps plein est plus répandu dans le secteur privé. En effet, 84% des personnes détenant un baccalauréat, et 85% des détenteurs d'une maîtrise y ont un emploi permanent à temps plein. Au contraire, dans les secteurs public et parapublic, seulement 54% des personnes ayant obtenu un baccalauréat ont un emploi permanent à temps plein et près de 62% des personnes ayant obtenu une maîtrise sont dans le même cas.

---

* À l'exclusion de l'Enseignement

BACCALAURÉAT

8.A Nature des emplois occupés en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
8.1 À temps plein (*)	%	94,9	84,8	89,9
8.1.1 permanent	%	78,0	64,6	71,5
8.1.2 temporaire	%	17,0	20,3	18,6
8.2 À temps partiel (*)	%	5,1	15,2	10,1
8.2.1 permanent	%	2,2	5,5	3,8
8.2.2 temporaire	%	2,8	9,6	6,1
	N (Occupés)	7,909	7,879	15,788

9.A Principales raisons pour travailler à temps partiel en septembre 1987

9.1 Principales raisons:		HOMMES	FEMMES	TOTAL
• J'avais des obligations personnelles ou familiales	%	1,8	6,5	5,3
• Je consacrais le reste de mon temps à étudier	%	19,1	8,7	11,5
• Je n'avais pu trouver que du travail à temps partiel	%	61,5	62,1	61,9
• Je ne voulais pas de travail à temps plein	%	9,1	12,8	11,8
• J'étais malade ou invalide	%	0,0	0,4	0,3
• Autres raisons	%	8,5	9,5	9,3
	TOTAL	100%	100%	100%

10.A Satisfaction de l'emploi occupé en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
10.1 Emploi jugé satisfaisant	%	90,3	90,1	90,2
10.1.1 à temps plein	%	90,9	91,5	91,2
10.1.1.1 relié aux études	%	95,6	95,6	95,6
10.1.1.2 non relié aux études	%	71,1	75,0	73,0
	N (Occupés)	7,909	7,879	15,788

(*) Voir la note de la page 5.

MAÎTRISE

8.B Nature des emplois occupés en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
8.1 À temps plein (*)	%	94,1	83,1	89,3
8.1.1 permanent	%	79,1	60,4	70,8
8.1.2 temporaire	%	15,0	22,9	18,5
8.2 À temps partiel (*)	%	5,9	16,9	10,7
8.2.1 permanent	%	1,3	6,3	3,5
8.2.2 temporaire	%	4,7	10,4	7,2
	N (Occupés)	1,673	1,275	2,948

9.B Principales raisons pour travailler à temps partiel en septembre 1987

9.1 Principales raisons:		HOMMES	FEMMES	TOTAL
• J'avais des obligations personnelles ou familiales	%	--	11,0	7,5
• Je consacrais le reste de mon temps à étudier	%	11,8	8,1	9,3
• Je n'avais pu trouver que du travail à temps partiel	%	62,8	50,4	54,3
• Je ne voulais pas de travail à temps plein	%	11,5	19,5	17,0
• J'étais malade ou invalide	%	--	--	--
• Autres raisons	%	13,9	11,0	11,9
	TOTAL	100%	100%	100%

10.B Satisfaction de l'emploi occupé en septembre 1987:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
10.1 Emploi jugé satisfaisant	%	93,8	92,9	93,4
10.1.1 à temps plein	%	94,1	94,1	94,1
10.1.1.1 relié aux études	%	96,4	96,6	96,5
10.1.1.2 non relié aux études	%	81,6	76,4	79,8
	N (Occupés)	1,673	1,275	2,948

(*) Voir la note de la page 5

3.6 Importance de l'emploi selon les grands secteurs économiques à la mi-septembre 1987

3.6.1 L'emploi

Les secteurs d'occupation des détenteurs d'un baccalauréat offrant le plus grand nombre de débouchés étaient dans l'ordre: le secteur tertiaire (86%), le secteur secondaire (12%), et le secteur primaire (2%). Par ailleurs, c'est dans le secteur privé (58%) que la majorité travaillait alors que seulement 42% des personnes avaient un emploi dans les secteurs public et parapublic.

Chez les personnes détenant une maîtrise, le secteur tertiaire était encore l'employeur le plus important avec 90% des emplois. Quant au secteur secondaire, il représentait 8% des emplois tandis que le secteur primaire en fournissait 2%. Par ailleurs, seulement 39% de ces personnes travaillaient dans le secteur privé, en comparaison de 61% dans les secteurs public et parapublic.

3.6.2 L'emploi à temps plein

Chez les personnes en possession d'un baccalauréat, 84% de celles qui travaillaient à temps plein avaient un emploi dans le secteur tertiaire, 14% dans le secteur secondaire, et 2% dans le secteur primaire. Par ailleurs, 61% occupaient un emploi dans le secteur privé en comparaison de seulement 39% dans les secteurs public et parapublic.

Chez les titulaires d'une maîtrise, 89% de celles qui travaillaient à temps plein étaient dans le secteur tertiaire, 9% dans le secteur secondaire, et 2% dans le secteur primaire. Par ailleurs, seulement 42% étaient dans les secteurs privé et 58% étaient dans les secteurs public et parapublic (voir tableaux 11.A, 11.B, 12.A, 12.B).

BACCALAURÉAT

11.A Emplois occupés en septembre 1987: types de professions

11.1 Groupes de professions (CCDP)

		Temps plein	Temps partiel	Total
• Directeur, gérants, administrateurs et personnel assimilé	%	24,4	3,1	22,3
• Travailleurs spécialisés des sciences physiques, biologiques et agronomiques, des mathématiques, de de l'informatique, architectes et ingénieurs	%	19,9	2,3	18,2
• Travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé	%	10,7	11,0	10,7
• Enseignants et personnel assimilé	%	12,3	45,0	15,5
• Personnel médical et du domaine de la santé	%	9,9	10,0	9,9
• Personnel du domaine artistique et littéraire	%	4,1	6,3	4,3
• Employés de bureau et personnel assimilé	%	4,2	4,8	4,2
• Vendeurs et représentants	%	6,1	4,4	6,0
• Travailleurs du domaine des services personnels	%	1,1	3,1	1,3
• Autres travailleurs	%	7,3	10,0	7,6
	TOTAL	100%	100%	100%

12.A Emplois occupés en septembre 1987: types de secteurs d'activité

12.1 Codes: grands groupes de secteurs d'activité (BSQ)

		Temps plein	Temps partiel	Total
1. Industries agricoles et services connexes	%	1,5	0,4	1,4
2. Mines, carrières et puits de pétrole	%	0,9	0,0	0,8
3. Industries manufacturières	%	9,1	0,9	8,3
4. Construction	%	3,5	0,7	3,2
5. Transport et entreposage	%	1,8	0,2	1,7
6. Communications et autres services publics	%	6,2	6,0	6,2
7. Commerce de gros	%	1,8	0,2	1,7
8. Commerce de détail	%	4,5	5,3	4,5
9. Intermédiaires financiers et assurances	%	7,3	1,0	6,7
10. Services fournis aux entreprises et autres industries de services	%	15,9	6,1	15,0
11. Administration fédérale	%	2,6	0,6	2,4
12. Administration provinciale	%	4,9	1,5	4,5
13. Administration locale	%	1,7	1,5	1,7
14. Enseignement	%	15,1	49,5	18,5
15. Soins de santé et services sociaux	%	14,8	20,6	15,4
16. Hébergement et restauration	%	1,4	1,6	1,4
17. Autres industries	%	7,0	3,9	6,6
	TOTAL	100%	100%	100%

MAÎTRISE

11.B Emplois occupés en septembre 1987: types de professions

11.1 Groupes de professions (CCDP)

		Temps plein	Temps partiel	Total
• Directeur, gérants, administrateurs et personnel assimilé	%	30,3	1,5	27,3
• Travailleurs spécialisés des sciences physiques, biologiques et agronomiques, des mathématiques, de de l'informatique, architectes et ingénieurs	%	19,4	3,0	17,7
• Travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé	%	19,4	32,0	20,7
• Enseignants et personnel assimilé	%	17,2	43,1	20,0
• Personnel médical et du domaine de la santé	%	3,8	6,2	4,0
• Personnel du domaine artistique et littéraire	%	2,6	6,3	3,0
• Employés de bureau et personnel assimilé	%	0,6	2,1	0,7
• Vendeurs et représentants	%	1,3	1,4	1,3
• Travailleurs du domaine des services personnels	%	0,5	--	0,5
• Autres travailleurs	%	4,9	4,4	4,8
	TOTAL	100%	100%	100%

12.B Emplois occupés en septembre 1987: types de secteurs d'activité

12.1 Codes: grands groupes de secteurs d'activité (BSQ)

		Temps plein	Temps partiel	Total
1. Industries agricoles et services connexes	%	1,0	1,3	1,0
2. Mines, carrières et puits de pétrole	%	1,3	--	1,2
3. Industries manufacturières	%	6,1	--	5,4
4. Construction	%	2,3	--	2,0
5. Transport et entreposage	%	2,4	0,5	2,2
6. Communications et autres services publics	%	4,3	3,1	4,2
7. Commerce de gros	%	0,4	--	0,4
8. Commerce de détail	%	1,2	2,0	1,3
9. Intermédiaires financiers et assurances	%	6,3	--	5,6
10. Services fournis aux entreprises et autres industries de services	%	10,3	7,8	9,8
11. Administration fédérale	%	4,8	--	4,3
12. Administration provinciale	%	8,8	0,7	7,9
13. Administration locale	%	3,4	0,8	3,1
14. Enseignement	%	26,5	55,5	29,7
15. Soins de santé et services sociaux	%	14,7	25,9	16,0
16. Hébergement et restauration	%	0,4	--	0,3
17. Autres industries	%	5,7	5,2	5,6
	TOTAL	100%	100%	100%

3.7 Les salaires des diplômés et des diplômées à la mi-septembre 1987

3.7.1 Le salaire hebdomadaire moyen des travailleurs à temps plein

Le salaire hebdomadaire moyen des personnes détenant un baccalauréat était de 528 $ à la mi-septembre 1987. C'est dans le secteur des Sciences médicales que le salaire moyen apparaît le plus élevé avec un peu plus de 1 000 $ par semaine. Deux autres secteurs offraient aussi des salaires supérieurs à la moyenne, soit les Sciences paramédicales (601 $), le Génie (583 $), l'Informatique (569 $) et les Mathématiques et Statistiques dont l'Actuariat (557 $). Dans le cas des Sciences de l'administration (515 $), des Sciences de l'éducation (497 $ à 537 $) et du Droit (484 $), les salaires sont près de la moyenne observée. Les salaires inférieurs à la moyenne affectent particulièrement les Beaux- Arts (421 $), l'Architecture (407 $), les Lettres (426 $), les Humanités (424 $), les Sciences sociales (437 $) et les Sciences biologiques (431 $). Les Sciences physiques (468 $) et l'Agriculture (476 $) présentent des salaires inférieurs, mais plus près de la moyenne des diplômés.

Chez les personnes détenant une maîtrise, le salaire hebdomadaire moyen de l'ensemble des diplômés était de 739 $ à la mi-septembre 1987 (voir tableaux 13A et 13B).

3.7.2 Le salaire hebdomadaire moyen des moins de 30 ans selon les secteurs disciplinaires

Le salaire hebdomadaire moyen des moins de trente ans détenant un baccalauréat était de 505 $ (pour les 30 ans et plus, 616 $). De nouveau, c'est dans le domaine des Sciences médicales que ce salaire était le plus élevé (1 016 $). Quatre autres secteurs avaient aussi des salaires plus élevés que la moyenne, soit le Génie (579 $), les Sciences paramédicales (576 $), l'Informatique (565 $) et les Mathématiques/Statistiques (533 $). Trois secteurs se situaient autour de la moyenne soit l'Orthopédagogie (488 $), l'Administration (489 $) et les Sciences de la réadaptation (508 $). Deux secteurs avaient des salaires un peu sous la moyenne soit les Sciences physiques (467 $) et l'Agriculture (469 $). Six secteurs avaient des salaires sous la moyenne, soit les autres Sciences de l'éducation (419 $), les Sciences sociales (418 $), les Sciences biologiques (424 $), l'Architecture et l'Urbanisme (405 $), l'Enseignement (428 $) et le Droit (439 $). Enfin, trois secteurs obtenaient des salaires nettement sous la moyenne, soit les Beaux-Arts (391 $), les Lettres (391 $) et les Humanités (370 $).

Chez les personnes possédant une maîtrise, le salaire des moins de trente ans était de 633 $ par semaine (pour les 30 ans et plus, 800 $).

3.7.3 Le salaire hebdomadaire moyen des nouveaux arrivants de moins de 30 ans selon les secteurs industriels

Chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans détenant un baccalauréat, les secteurs industriels qui, toutes professions confondues, offraient les meilleurs salaires étaient ceux des Soins de santé et des Services sociaux (692 $), de l'Administration fédérale (546 $), des Mines, Carrières et puits de pétrole (574 $) et de l'Industrie manufacturière (524 $). Ces quatre derniers secteurs offraient des salaires supérieurs à la moyenne qui était de 505 $ par semaine. Dans une catégorie plus proche de cette moyenne de 505 $, on trouvait l'Administration provinciale (509 $), les Communications (500 $) et le secteur des Intermédiaires financiers et des assurances (491 $). Dans une catégorie au-dessous, on remarquait les secteurs des Transports et de l'Entreposage (475 $), de la Construction (469 $), de l'Industrie agricole (466 $), des Services aux entreprises (451 $), de l'Enseignement (465 $), de l'Administration locale (456 $) et du Commerce de gros (449 $). Enfin, dans une catégorie nettement sous la moyenne, il y avait les secteurs du Commerce de détail (390 $), de l'Hébergement et de la restauration (380 $).

3.7.4 Le salaire hebdomadaire médian des diplômés et des diplômées

La médiane des salaires hebdomadaire des personnes détenant un baccalauréat était de 450 $ à la mi-septembre 87. Cette mesure représente le point milieu de la distribution des salaires et élimine les effets des mesures extrêmes.

Chez les personnes détenant une maîtrise, la médiane des salaires était de 650 $ par semaine.

BACCALAURÉAT

13.A Salaire hebdomadaire de l'emploi à temps plein:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
13.1 Salaire moyen	$/SEM.	553	498	528
13.1.1 moins de 30 ans	$/SEM.	530	475	505
13.1.2 30 ans et plus	$/SEM.	658	577	616
13.2 Salaire médian	$/SEM.	550	450	450
200 $ et moins	%	2,5	3,4	2,9
201 $ à 300 $	%	7,0	10,9	8,8
301 $ à 400 $	%	15,4	21,2	18,0
401 $ à 600 $	%	46,9	44,8	45,9
601 $ à 800 $	%	19,1	13,3	16,5
801 $ à 1 200 $	%	6,3	4,3	5,4
1 201 $ à 2 000 $	%	2,0	1,7	1,9
Plus de 2 000 $	%	0,8	0,4	0,6

MAÎTRISE

13.B Salaire hebdomadaire de l'emploi à temps plein:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
13.1 Salaire moyen	$/SEM.	788	688	739
13.1.1 moins de 30 ans	$/SEM.	657	605	633
13.1.2 30 ans et plus	$/SEM.	853	712	800
13.2 Salaire médian	$/SEM.	750	650	650
200 $ et moins	%	2,7	2,4	2,6
201 $ à 300 $	%	1,5	1,5	1,5
301 $ à 400 $	%	5,3	7,9	6,3
401 $ à 600 $	%	17,6	32,8	23,9
601 $ à 800 $	%	35,0	35,6	35,5
801 $ à 1 200 $	%	28,9	14,7	22,9
1 201 $ à 2 000 $	%	7,3	4,6	6,1
Plus de 2 000 $	%	1,6	0,5	1,1

3.8 Le temps d'obtention d'un premier emploi

3.8.1 Le temps d'obtention d'un premier emploi à temps plein

Chez les personnes détenant un baccalauréat, la moyenne de temps écoulé entre la fin des études et l'occupation d'un premier emploi à temps plein était de 21,6 semaines à la mi-septembre 87. Cette moyenne variait beaucoup selon les secteurs disciplinaires considérés. C'est dans les secteurs des Sciences paramédicales (12 semaines), de l'Agriculture (14 semaines), de l'Informatique (15 semaines), du Génie (16 semaines), des Mathématiques et Statistiques (17 semaines), des Sciences de la réadaptation (17 semaines) et des Sciences médicales (18 semaines) que ce temps était le plus court. A l'opposé, c'est dans les secteurs du Droit (39 semaines), de l'Enseignement (32 semaines), des autres Sciences de l'éducation que l'enseignement (31 semaines), de l'Orthopédagogie (28 semaines), des Sciences sociales (27 semaines), des Lettres (26 semaines), des Sciences physiques (26 semaines) et des Sciences biologiques (26 semaines) que ce temps était la plus long. L'Architecture et l'Urbanisme (19 semaines), les Humanités (21 semaines) et les Beaux-Arts (20 semaines) occupaient une position médiane.

Chez les personnes détenant une maîtrise, le temps moyen d'obtention d'un premier emploi à temps plein était de 20 semaines (voir tableaux 14.A et 14.B).

3.8.2 Le temps d'obtention d'un premier emploi à temps plein selon les secteurs industriels

Chez les personnes détenant un baccalauréat, les secteurs industriels où la période requise pour l'obtention d'un emploi à temps plein a été la plus courte sont l'Industrie agricole (14 semaines), l'Industrie manufacturière (15 semaines), les Communications (16 semaines), le Commerce de gros (17 semaines) et les Soins de santé (17 semaines). A l'opposé, cette même période a été plus longue dans les secteurs de l'Enseignement (31 semaines), des Mines, Carrières et Puits de pétrole (26 semaines), de l'Hébergement et de la Restauration (26 semaines).

Les autres secteurs avaient des résultats plus près de la moyenne (21,6 semaines). Dans cette catégorie, on trouve la Construction et l'Administration fédérale (19 semaines), les Intermédiaires financiers et les Assurances (20 semaines), le Transport et l'Entreposage, de même que le Commerce de détail et l'Administration provinciale (21 semaines), l'Administration locale (23 semaines), les Services fournis aux entreprises.

3.8.3 Le temps d'obtention d'un premier emploi à temps plein selon le type d'occupation

Chez les personnes détenant un baccalauréat, la période écoulée entre la fin de leurs études et leur premier emploi à temps plein varie selon les types de professions considérées. C'est ainsi que cette période fut la plus courte pour les professionnels du domaine médical et de la santé (15 semaines), des sciences physiques et biologiques, des mathématiques, de l'informatique et du domaine du génie (16 semaines). Au contraire, le temps d'obtention d'un emploi fut plus long pour les personnes oeuvrant dans les services personnels (29 semaines), et chez les employés de bureau (26 semaines) (lesquels avaient en général des emplois sous qualifiés), de même pour les enseignants (31 semaines) et les professionnels des sciences sociales (29 semaines). Les directeurs et administrateurs (20 semaines), les professionnels du domaine artistique et littéraire (19 semaines) et les vendeurs et représentants (19 semaines) occupent une position intermédiaire.

BACCALAURÉAT

14.A Temps d'obtention d'un premier emploi temps plein:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
14.1 Temps d'obtention:				
Moins de 10 semaines	%	51,0	44,0	47,6
10 à 20 semaines	%	16,2	17,2	16,6
21 à 30 semaines	%	12,1	14,4	13,2
31 à 40 semaines	%	7,0	8,2	7,6
41 à 50 semaines	%	2,0	3,2	2,6
Plus de 50 semaines	%	11,7	13,1	12,4
Moyenne	SEM.	20,4	23,1	21,6

14.2 Par secteurs industriels: (SEMAINES)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1. Industries agricoles et services connexes	14,8	12,6	14,1
2. Mines, carrières et puits de pétrole	29,8	13,4	26,3
3. Industries manufacturières	14,8	15,4	14,9
4. Construction	21,0	13,3	19,0
5. Transport et entreposage	23,5	13,8	20,8
6. Communications et autres services publics	13,0	20,6	16,4
7. Commerce de gros	15,1	20,9	17,5
8. Commerce de détail	19,5	21,9	20,7
9. Intermédiaires financiers et assurances	20,4	20,5	20,4
10. Services fournis aux entreprises et autres industries de services	22,7	25,9	23,9
11. Administration fédérale	18,6	19,6	19,0
12. Administration provinciale	20,7	20,7	20,7
13. Administration locale	23,1	22,5	22,8
14. Enseignement	31,2	31,4	31,3
15. Soins de santé et services sociaux	15,6	18,1	17,2
16. Hébergement et restauration	22,4	28,1	26,0
17. Autres industries	18,7	23,8	20,8
SEM.	20,4	23,1	21,6

14.3 Par types d'occupations: (SEMAINES)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
• Directeur, gérants, administrateurs et personnel assimilé	18,8	19,8	19,2
• Travailleurs spécialisés des sciences physiques, biologiques et agronomiques, des mathématiques, de de l'informatique, architectes et ingénieurs	16,8	15,3	16,5
• Travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé	31,1	27,6	28,8
• Enseignants et personnel assimilé	29,5	32,1	31,4
• Personnel médical et du domaine de la santé	14,9	15,7	15,4
• Personnel du domaine artistique et littéraire	20,2	19,0	19,4
• Employés de bureau et personnel assimilé	19,6	27,8	25,8
• Vendeurs et représentants	17,8	22,8	19,4
• Travailleurs du domaine des services personnels	29,0	28,9	29,0
• Autres travailleurs	26,2	26,5	26,3
SEM.	20,4	23,1	21.6

MAÎTRISE

14.B Temps d'obtention d'un premier emploi temps plein:

14.1 Temps d'obtention:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 10 semaines	%	49,2	44,9	47,4
10 à 20 semaines	%	17,3	21,1	18,8
21 à 30 semaines	%	11,0	12,9	11,8
31 à 40 semaines	%	9,6	6,5	8,3
41 à 50 semaines	%	1,8	2,7	2,1
Plus de 50 semaines	%	11,2	12,1	11,6
Moyenne	SEM.	20,0	20,0	20,0

14.2 Par secteurs industriels: (SEMAINES)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1. Industries agricoles et services connexes	4,4	10,3	7,2
2. Mines, carrières et puits de pétrole	6,4	--	6,0
3. Industries manufacturières	11,3	22,1	14,7
4. Construction	7,8	--	16,9
5. Transport et entreposage	--	--	27,7
6. Communications et autres services publics	25,9	17,1	22,2
7. Commerce de gros	--	--	13,1
8. Commerce de détail	--	--	14,8
9. Intermédiaires financiers et assurances	16,4	21,2	18,0
10. Services fournis aux entreprises et autres industries de services	14,6	19,0	15,9
11. Administration fédérale	21,1	12,6	17,1
12. Administration provinciale	12,5	11,4	12,2
13. Administration locale	16,6	19,1	18,1
14. Enseignement	30,9	25,2	27,8
15. Soins de santé et services sociaux	41,5	16,4	24,3
16. Hébergement et restauration	--	--	13,1
17. Autres industries	8,7	29,2	16,7
SEM.	20,0	20,0	20,0

14.3 Par types d'occupations: (SEMAINES)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
° Directeur, gérants, administrateurs et personnel assimilé	15,2	16,3	15,5
° Travailleurs spécialisés des sciences physiques, biologiques et agronomiques, des mathématiques, de de l'informatique, architectes et ingénieurs	14,4	20,5	16,2
° Travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé	26,3	19,8	21,8
° Enseignants et personnel assimilé	33,8	24,7	29,2
° Personnel médical et du domaine de la santé	--	--	10,9
° Personnel du domaine artistique et littéraire	--	--	31,7
° Employés de bureau et personnel assimilé	--	--	41,9
° Vendeurs et représentants	--	--	27,4
° Travailleurs du domaine des services personnels	--	--	10,0
° Autres travailleurs	9,6	27,1	19,3
SEM.	20,0	20,0	20,0

3.9 Les moyens de recherche d'un premier emploi

3.9.1 Les moyens d'être mis sur la piste d'un premier emploi à temps plein

Dans près de 23% des cas, les titulaires d'un baccalauréat ont pris connaissance de l'existence de leur premier emploi à temps plein grâce à une démarche personnelle. Pour leur part, les parents et les amis ont contribué à la découverte de leur premier emploi dans plus de 21% des cas. Enfin, le service de placement de l'université a contribué à aider plus de 16% d'entre eux.

Chez les titulaires d'une maîtrise, un peu plus de 25% ont pris connaissance de leur premier emploi à la suite d'une démarche personnelle. Les parents et les amis ont également collaboré dans environ 17% des cas, soit juste un peu plus que la publicité qui fut l'amorce d'un emploi pour 16% des personnes (voir tableaux 15.A et 15.B).

3.9.2 Les moyens d'être mis sur la piste d'un premier emploi relié aux études

Chez les personnes en possession d'un baccalauréat, près de 28% doivent leur emploi relié à une démarche personnelle et un peu plus de 18% ont été mis sur la piste grâce à un parent ou ami.

Chez les titulaires d'une maîtrise, c'est un peu plus de 27% qui ont pris connaissance de leur premier emploi relié suite à une démarche personnelle. Environ 16% ont été mis sur la piste grâce à un parent, à un ami ou à l'université.

BACCALAURÉAT

15.A Prise de connaissance de l'existence d'un premier emploi

15.1 Principaux moyens:

		Premier emploi à temps plein	Premier emploi relié aux études
• Service de placement de l'université	%	16,2	14,7
• Par la faculté, le département, le module de l'université	%	6,1	7,8
• Agence de placement gouvermentale	%	7,3	6,3
• Agence de placement privée	%	1,6	0,7
• Suite à un stage en milieu de travail	%	6,0	7,7
• Par un parent ou une connaissance	%	21,2	18,4
• Par les journaux ou autre forme de publicité	%	13,0	12,0
• Suite à une démarche personnelle	%	22,6	27,7
• Autre	%	6,0	4,7
	TOTAL	100%	100%

MAÎTRISE

15.B Prise de connaissance de l'existence d'un premier emploi:

15.1 Principaux moyens:

		Premier emploi à temps plein	Premier emploi relié aux études
° Service de placement de l'université	%	11,3	10,2
° Par la faculté, le département, le module de l'université	%	11,6	15,8
° Agence de placement gouvermentale	%	4,8	3,8
° Agence de placement privée	%	1,5	0,8
° Suite à un stage en milieu de travail	%	2,9	4,7
° Par un parent ou une connaissance	%	17,2	16,3
° Par les journaux ou autre forme de publicité	%	16,7	13,5
° Suite à une démarche personnelle	%	25,7	27,2
° Autre	%	8,2	7,6
	TOTAL	100%	100%

3.10 Principaux facteurs influant sur l'obtention d'un premier emploi

3.10.1 Les principaux facteurs expliquant la difficulté d'obtenir un premier emploi

Chez les personnes de moins de 25 ans en possession d'un baccalauréat, c'est le manque d'expérience pertinente qui est considéré comme le principal facteur négatif dans le fait de n'avoir pu décrocher un premier emploi. On a observé que 73% des personnes concernées pensent que ce facteur a contribué à leur échec. Deux autres facteurs sont aussi considérés comme très négatifs. Il s'agit de la présence dans la course de spécialistes plus qualifiés et de la présence d'autres types de spécialistes plus en demande pour le genre d'emplois recherchés. Enfin, 33% ont attribué leurs insuccès au fait d'avoir refusé les emplois offerts (40%).

Chez les 25 ans et plus, le manque d'expérience est encore le principal facteur (57%) ayant joué en leur défaveur. La présence, soit de spécialistes plus en demande (49%), soit de spécialistes plus qualifiés (46%), est aussi considérée comme un facteur important. Enfin, et c'est particulier aux personnes de cette catégorie d'âge, 39% pensent que la présence de spécialistes moins qualifiés leur a nui.

Chez les personnes de 25 ans et plus en possession d'une maîtrise, c'est encore le manque d'expérience pertinente qui est perçu comme cause d'insuccès. De même, la présence de spécialistes plus en demande est notée par 47% de celles-ci. Cependant, la présence dans la course de spécialistes moins qualifiés mais plus demandés est estimée encore plus défavorable (54%) (voir tableau 17.A et 17.B).

3.10.2 Les principaux facteurs expliquant le fait d'avoir décroché un premier emploi

Le facteur positif qui retient l'attention de la majorité des personnes en possession d'un baccalauréat dans le fait d'avoir pu décrocher un premier emploi à temps plein est leur façon de se présenter à l'entrevue. C'est ce que pensent plus de 80% des personnes concernées. Les deux autres facteurs perçus comme les plus importants dans l'obtention d'un emploi sont reliés à l'expérience de travail, soit d'une part l'expérience accumulée par des emplois d'été ou à temps partiel reliés aux études (52%), et d'autre part, le fait d'avoir travaillé durant les études, même à des emplois non reliés à ces dernières (49%).

Dans l'obtention d'un premier emploi relié aux études, ce sont les mêmes facteurs qui sont considérés importants: la façon de se présenter à l'entrevue (82%), l'expérience de travail reliée aux études (55%), ou non (46%). Un autre facteur est également souligné comme important par 41% des personnes concernées: Il s'agit des stages organisés par l'université.

Chez les personnes détenant une maîtrise, les facteurs ayant le plus contribué à l'obtention d'un premier emploi à temps plein sont les mêmes que pour le premier cycle. Ce sont la façon de se présenter à l'entrevue (82%) et l'expérience de travail antérieure relié aux études (59%). On observe des réponses similaires pour expliquer le fait d'avoir obtenu un premier emploi relié aux études, mais cette fois, l'expérience de travail antérieure est jugée encore plus importante, surtout si elle était reliée aux études (63%). La façon de se présenter à l'entrevue demeure importante (75%), de même que l'expérience antérieure, même non reliée aux études (44%) (voir tableaux 16.A et 16.B).

BACCALAURÉAT

16.A Facteurs principaux reliés au fait d'avoir trouvé un premier emploi:

16.1 Proportions des personnes diplômées estimant importants ces facteurs:

		Premier emploi à temps plein	Premier emploi relié aux études
• Divers contacts extérieurs à l'organisme ou l'entreprise	%	36,0	37,0
• Ma façon de me présenter à l'entrevue	%	81,0	82,0
• Mes stages organisés par l'université	%	33,0	41,0
• Mon expérience par des emplois d'été ou à temps partiel reliés aux études	%	52,0	55,0
• Mes démarches répétées d'offres de services à cette entreprise	%	15,0	19,0
• Le fait d'avoir travaillé durant mes études même à des emplois non reliés à ces dernières	%	49,0	46,0

17.A Facteurs principaux reliés au fait de n'avoir pas trouvé un premier emploi:

17.1 Proportions des personnes diplômées estimant importants ces facteurs selon leur âge à la fin de leurs études:

		Moins de 25 ans	25 ans et plus
• Manque d'expérience pertinente	%	73,0	57,0
• Désir de ne pas travailler dans un milieu linguistique différent	%	10,0	8,0
• Mauvaise connaisance du français	%	10,0	6,0
• Mauvaise connaissance de l'anglais	%	13,0	13,0
• Désir de ne pas déménager pour occuper un emploi	%	13,0	17,0
• D'autres types de spécialistes étaient plus en demande pour cet emploi	%	40,0	49,0
• Des spécialistes moins qualifiés pouvaient postuler cet emploi	%	16,0	39,0
• Des spécialistes plus qualifiés pouvaient postuler cet emploi	%	48,0	46,0
• Les emplois offerts ne me convenaient pas	%	33,0	25,0
• Autres raisons	%	70,0	66,0

MAÎTRISE

16.B Facteurs principaux reliés au fait d'avoir trouvé un premier emploi:

16.1 Proportions des personnes diplômées estimant importants ces facteurs:

		Premier emploi à temps plein	Premier emploi relié aux études
• Divers contacts extérieurs à l'organisme ou l'entreprise	%	42,0	42,0
• Ma façon de me présenter à l'entrevue	%	82,0	75,0
• Mes stages organisés par l'université	%	34,0	34,0
• Mon expérience par des emplois d'été ou à temps partiel reliés aux études	%	59,0	63,0
• Mes démarches répétées d'offres de services à cette entreprise	%	17,0	20,0
• Le fait d'avoir travaillé durant mes études même à des emplois non reliés à ces dernières	%	44,0	45,0

17.B Facteurs principaux reliés au fait de n'avoir pas trouvé un premier emploi:

17.1 Proportions des personnes diplômées estimant importants ces facteurs selon leur âge à la fin de leurs études:

		Moins de 25 ans	25 ans et plus
• Manque d'expérience pertinente	%	--	77,0
• Désir de ne pas travailler dans un milieu linguistique différent	%	--	13,0
• Mauvaise connaisance du français	%	--	0,0
• Mauvaise connaissance de l'anglais	%	--	12,0
• Désir de ne pas déménager pour occuper un emploi	%	--	12,0
• D'autres types de spécialistes étaient plus en demande pour cet emploi	%	--	47,0
• Des spécialistes moins qualifiés pouvaient postuler cet emploi	%	--	54,0
• Des spécialistes plus qualifiés pouvaient postuler cet emploi	%	--	24,0
• Les emplois offerts ne me convenaient pas	%	--	25,0
• Autres raisons	%	--	76,0

3.11 Les caractéristiques linguistiques de l'emploi occupé

La majorité des personnes détenant un baccalauréat, (plus de 63%) ont le français comme langue principale de travail et 20% utilisent le français autant que l'anglais.

Chez les personnes en possession d'une maîtrise, c'est un peu plus de 62% qui utilisent le français comme langue de travail et 14% qui utilisent autant le français que l'anglais (voir tableaux 18.A et 18.B).

3.12 Le type de rémunération de l'emploi

Chez les personnes ayant obtenu un baccalauréat, on constate que près de 7% de celles-ci travaillent à leur compte. Un peu plus de 7% des personnes ayant obtenu une maîtrise en font autant (voir tableaux 19.A et 19.B).

BACCALAURÉAT

18.A Langues de travail des emplois occupés en septembre 1987:

18.1 Langues de travail

	Temps plein	Temps partiel	Total
• uniquement le français	% 28,3	54,2	30,8
• surtout le français	% 33,9	23,3	32,9
• autant le français que l'anglais	% 20,8	12,6	20,0
• surtout l'anglais	% 12,1	7,3	11,6
• uniquement l'anglais	% 4,7	2,5	4,5
• une autre langue	% 0,2	0,1	0,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

19.A Types de rémunération des emplois occupés en septembre 1987:

19.1 Types de rémunération:

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
• employé (e)	% 91,9	95,0	93,3
• à son compte	% 8,1	5,0	6,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

MAÎTRISE

18.B Langues de travail des emplois occupés en septembre 1987:

18.1 Langues de travail:

		Temps plein	Temps partiel	Total
• uniquement le français	%	29,3	37,4	30,2
• surtout le français	%	33,0	26,7	32,4
• autant le français que l'anglais	%	14,3	12,3	14,1
• surtout l'anglais	%	14,7	11,8	14,4
• uniquement l'anglais	%	8,0	11,1	8,3
• une autre langue	%	0,6	0,7	0,6
	TOTAL	100,0	100,0	100,0

19.B Types de rémunération des emplois occupés en septembre 1987:

19.1 Types de rémunération:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
• employé (e)	%	92,3	92,9	92,6
• à son compte	%	7,7	7,1	7,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE QUATRIÈME

PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 À LA POPULATION ACTIVE À LA FIN DE LEURS ÉTUDES ET LEUR MOBILITÉ PROFESSIONNELLE PAR LA SUITE

4. PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS ET DES DIPLÔMÉES DE 1985 À LA POPULATION ACTIVE À LA FIN DE LEURS ÉTUDES ET LEUR MOBILITÉ PROFESSIONNELLE PAR LA SUITE

4.1 Les diplômés et les diplômées à la fin de leurs études: poursuite des études ou recherche d'emploi

4.1.1 Les inactifs

Chez les personnes détenant un baccalauréat, le choix de ne pas intégrer le marché du travail immédiatement après la fin de leurs études a été fait par un peu moins de 22% d'entre elles. Ce même choix de ne pas travailler immédiatement a évidemment été fait le plus souvent (90%) dans le but de poursuivre des études

Chez les personnes en possession d'une maîtrise la proportion de celles qui ont différé leur recherche d'emploi baisse à 14% alors que la proportion de celles qui désiraient poursuivre leurs études monte à un peu plus de 92% (voir tableaux 20.A et 20.B).

4.1.2 Les diplômés et les diplômées qui avaient déjà un emploi avant la fin de leurs études

Chez les personnes détenant un baccalauréat, la proportion de toutes celles qui avaient déjà un emploi assuré pour la fin de leurs études est d'un peu moins de 20%. Cette situation concerne celles qui ont occupé le même emploi à la fin de leurs études (12,9%), celles qui ont trouvé leur emploi avant la fin de leurs études (6,2%) et celles qui ont fondé leur propre entreprise à la fin de leurs études (0,8%).

Chez les personnes en possession d'une maîtrise, la proportion de celles qui avaient déjà un emploi pour les trois raisons énumérées au paragraphe précédent est encore plus importante puisqu'elle concerne un peu plus de 40% d'entres elles (voir tableaux 20.A et 20.B).

4.1.3 Les diplômés et les diplômées ayant cherché leur premier emploi après la fin de leurs études

Chez les tiulaires d'un baccalauréat, un peu plus de 58% ont dû chercher un emploi après la fin de leurs études. On observe qu'un peu plus de 2%, soit environ 3,6% des chercheurs d'emplois, étaient à la recherche d'un emploi à temps partiel. Cette proportion de 3,6% est inférieure à celle de leur taux de placement à temps partiel observé à la mi-septembre 1987 (10,1%).

Chez les personnes détenant une maîtrise, 45% ont dû chercher un emploi après leurs études. Les chercheurs d'emplois à temps partiel sont au nombre de 2%, soit environ 4,4% de tous les chercheurs d'emplois. Cette proportion de 4,4% est bien moindre que leur taux de placement à temps partiel à la mi-septembre 1987 (10,7%) (voir tableaux 20.A et 20.B)

BACCALAURÉAT

20.A Situation des personnes diplômées de 1985 à la fin de leurs études:

		HOMMES	FEMMES	TOTAL
20.1	**Ne cherchaient pas d'emploi**	% 21,8	21,7	21,8
20.1.1	Études ou stage de formation	% 20,4	18,6	19,5
20.1.2	Autres inactifs	% 1,4	3,1	2,3
20.2	**Avaient déjà un emploi**	% 21,5	18,1	19,9
20.2.1	Même que durant leurs études	% 12,8	12,9	12,9
20.2.2	Trouvé avant la fin de leurs études	% 7,7	4,7	6,2
20.2.3	Allaient fonder une entreprise	% 1,0	0,5	0,8
20.3	**Cherchaient un emploi**	% 56,7	60,2	58,3
20.3.1	À temps plein	% 55,1	57,5	56,2
20.3.2	À temps partiel	% 1,6	2,7	2,1

MAÎTRISE

20.B Situation des personnes diplômées de 1985 à la fin de leurs études:

			HOMMES	FEMMES	TOTAL
20.1	**Ne cherchaient pas d'emploi**	%	15,9	11,5	14,0
	20.1.1 Études ou stage de formation	%	15,3	9,7	12,9
	20.1.2 Autres inactifs	%	0,6	1,8	1,1
20.2	**Avaient déjà un emploi**	%	44,2	34,7	40,2
	20.2.1 Même que durant leurs études	%	38,6	30,5	35,1
	20.2.2 Trouvé avant la fin de leurs études	%	4,4	3,3	4,0
	20.2.3 Allaient fonder une entreprise	%	1,2	0,9	1,1
20.3	**Cherchaient un emploi**	%	39,9	53,8	45,8
	20.3.1 À temps plein	%	39,1	50,1	43,8
	20.3.2 À temps partiel	%	0,8	3,7	2,0

4.2 La mobilité professionnelle depuis la fin des études

4.2.1 Les personnes diplômées ayant occupé un premier emploi à temps plein

Chez les personnes détenant un baccalauréat et qui travaillaient à la mi-septembre 87, un peu plus de 43% de celles qui avaient occupé un premier emploi à temps plein après la fin de leurs étu- des, avaient occupé un nouvel emploi par la suite. Selon les secteurs disciplinaires considérés, la mobilité est la plus forte en Architecture et Urbanisme (66%) et la plus faible est en Sciences médicales et en Droit (29%). Dans la catégorie à haute mobilité, on trouve également les Sciences biologiques (62%), les Humanités (61%), l'Agriculture (61%), les Beaux-Arts (53%), les Sciences de l'éducation (52%), les Sciences sociales (51%) et les Lettres (50%). L'Orthopédagogie (36%), le Génie (37%) l'Enseignement (39%), l'Administration (41%), l'Informatique (41%), les Sciences paramédicales (43%), les Sciences physiques (46%) et les Sciences de la réadaptation (47%) occupent une position médiane (voir tableau 21).

Chez les personnes ayant obtenu une maîtrise et qui travaillaient à la mi-septembre 1987, environ 35% ont occupé plus d'un emploi après avoir occupé un premier emploi à temps plein après leurs études.

4.2.2 Les diplômés ayant occupé un premier emploi à temps plein relié

Chez les titulaires d'un baccalauréat en 1985, près de 40% de celles dont le premier emploi à temps plein était relié à leurs études ont par la suite et jusqu'à la mi-septembre 1987, occupé un nouvel emploi. Selon les secteurs d'études envisagés, cette mobilité concerne seulement 23% des personnes diplômées en Mathématiques ou en Statistiques, mais 64% des diplômés en Architecture ou en Urbanisme. Par ailleurs, les moins mobiles se retrouvent en Sciences médicales (28%), en Droit (8%), en Génie (33%), en Orthopédagogie (33%) ou en Enseignement (34%) alors que les plus mobiles sont en Agriculture ou en Alimentation (60%), en Sciences biologiques (58%), en Lettres (54%), en Humanités (51%), en Sciences sociales (51%) ou celles des Sciences de l'éducation (50%).

Chez les personnes en possession d'une maîtrise et qui travaillaient à la mi-septembre 1987, environ 34% avaient occupé plus d'un emploi (voir tableaux 21.A et 21.B).

BACCALAURÉAT

21.A Mobilité professionnelle au 21 septembre 1987 chez les personnes diplômées de 1985 ayant cherché un emploi à la fin de leurs études:

		Ont occupé plus d'un emploi	N'ont occupé qu'un emploi	
21.1 Chez celles ayant trouvé un premier emploi à temps plein	%	43,2	56,8	100%
21.1.1. relié aux études	%	39,8	61,2	100%
21.1.2. non relié aux études	%	61,4	38,6	100%
21.2 Chez celles ayant trouvé un premier emploi à temps partiel	%	48,8	51,2	100%

MAÎTRISE

21.B Mobilité professionnelle au 21 septembre 1987 chez les personnes diplômées de 1985 ayant cherché un emploi à la fin de leurs études:

		Ont occupé plus d'un emploi	N'ont occupé qu'un emploi	
21.1 Chez celles ayant trouvé un premier emploi à temps plein	%	34,5	65,5	100%
21.1.1. relié aux études	%	34,2	65,8	100%
21.1.2. non relié aux études	%	43,9	56,1	100%
21.2 Chez celles ayant trouvé un premier emploi à temps partiel	%	40,8	59,2	100%

CHAPITRE CINQUIÈME

LA SITUATION DES HOMMES COMPARÉE À CELLE DES FEMMES ET CELLE DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES COMPARÉE À CELLE DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

5. LA SITUATION DES HOMMES COMPARÉE À CELLE DES FEMMES ET CELLE DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES COMPARÉE À CELLE DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

5.1 La situation des hommes et des femmes: un écart qui persiste

À la mi-septembre 1987, le taux de placement des hommes et des femmes demeure différent. Chez les personnes détenant un baccalauréat, ce taux s'établit à 93,4% pour les hommes en comparaison de 89,8% pour les femmes, soit un écart de 3,6 points de pourcentage. Chez les personnes détenant une maîtrise, ce même taux est alors de 95,9% pour les hommes comparativement à 93,7% pour les femmes, soit un écart de 2,2 points de pourcentage en faveur des hommes.

Cet écart en faveur des hommes s'observe dans presque tous les secteurs disciplinaires. Chez les personnes en possession d'un baccalauréat, seules font exception à cet égard les Sciences de la réadaptation, l'Enseignement et le secteur des Mathématiques/Statistiques/Actuariat où l'écart est légèrement en faveur des femmes. Chez les personnes ayant obtenu une maîtrise, ces mêmes secteurs disciplinaires n'accusent cependant plus le même écart puisque le taux de placement y est de 100% chez les uns et les autres. Seul subsiste un écart en faveur des femmes dans le secteur des Sciences sociales.

Chez les personnes possédant un baccalauréat, l'écart en faveur des hommes est particulièrement évident dans les secteurs des Sciences physiques (9,3%), des Arts (7%), des Humanités (6,8%) et des Sciences biologiques (6,1%). Chez les titulaires d'une maîtrise, l'écart significatif le plus important est en faveur des hommes dans le secteur des Arts (plus de 20%).

Quand on considère l'âge des diplômés et des diplômées, cet écart persiste toujours. Par exemple au niveau des détenteurs d'un baccalauréat, l'écart en faveur des hommes est sensiblement le même pour l'ensemble des catégorie d'âges (3,6 %). Chez les personnes détenant une maîtrise, dans la catégorie d'âge des 25-29 ans, l'écart en faveur des hommes est de 3,3 points de pourcentage au lieu de 2,2 points constaté pour l'ensemble des catégories d'âge. L'écart moins grand chez l'ensemble des catégories d'âge résulte du fait que le taux de placement des 40 ans et plus est pratiquement le même.

On constate le même phénomène si l'on considère à la fois le type de placement et l'âge des diplômés et des diplômées. Par exemple, chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans, on constate un écart en faveur des hommes de 3,5 points de pourcentage chez les personnes possédant un baccalauréat et de 3,4 points de pourcentage chez les titulaires d'une maîtrise. L'écart en faveur des hommes demeure donc le même pour des catégories comparables selon l'âge et le type de placement. Par ailleurs, cet écart demeure présent chez les 30 ans et plus et s'accroît même chez les détenteurs d'un baccalauréat. Chez les détenteurs d'une maîtrise, il n'y a pratiquement plus d'écart chez les 30 ans et plus.

5.2 La situation des diplômés et des diplômées universitaires par rapport aux autres catégories de travailleurs: un avantage marqué, surtout pour certaines catégories de diplômés

5.2.1 La situation des 20-24 ans

En septembre 1987, le taux de chômage au Québec est de 12,4% dans la catégorie des 20-24 ans (1). Au même moment, le taux de chômage des personnes possédant un grade universitaire de premier cycle et âgées de 20 à 24 ans est de 8%. L'écart en faveur des diplômés est sensiblement du même ordre que celui constaté 3 ans plus tôt, en septembre 1984.

Par ailleurs, à la même époque, le taux de chômage de l'ensemble des travailleurs de tous âges au Québec est de 9,3% (1). Avec un taux de chômage de 8%, la situation des 20-24 ans détenant un baccalauréat est encore avantageuse. Cela représente une amélioration par rapport à trois ans plus tôt alors que leur taux de chômage était d'environ 12% comparativement à 12,2% pour l'ensemble des travailleurs de tous âges.

---

(1) Statistique Canada, Enquête sur la population active

5.2.2 La situation des moins de 30 ans

Chez les personnes de moins de 30 ans détenant un baccalauréat, on peut faire les mêmes constatations. En effet, leur taux de chômage est de 7,9% en septembre 1987 alors qu'on observe un taux de 11,9% chez l'ensemble des travailleurs du même âge (1). L'écart en faveur des diplômés demeure sensiblement du même ordre que celui constaté 3 ans plus tôt, en septembre 1984.

En termes de secteurs disciplinaires, la situation du placement des personnes possédant un baccalauréat et âgées de moins de 30 ans varie quelque peu quand on la compare au taux de chômage de l'ensemble des travailleurs du même âge (11,9%). On observe alors que trois secteurs d'études ont des taux de chômage plus élevés que celui de l'ensemble des travailleurs du même âge, soit les Beaux-Arts et les Arts appliqués (21,5%), les Sciences physiques (15,9%) et l'Enseignement (14,3%). Trois autres secteurs n'ont qu'un taux de chômage moyen, soit les Sciences biologiques (11,1%), les Humanités (11,1%) et les Sciences sociales (11,4%). Enfin, trois autres secteurs ont un taux de chômage qui n'est que légèrement inférieur à cette moyenne, soit les autres secteurs des Sciences de l'éducation (9,8%), l'Orthopédagogie (9,2%) et les Lettres (9,5%). Quant aux disciplines dont le taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne, ce sont les Sciences médicales (1,2%), Paramédicales (2%) et de la Réadaptation (1,7%), l'Informatique (1,6%), les Mathématiques et les Statistiques (2,9%), le Génie (3,6%) et l'Agriculture (4,1%). Enfin, l'Architecture (6,3%), l'Administration (6,7%) et le Droit (7,2%), se situent un peu plus près de la moyenne.

---

(1) Statistique Canada, Enquête sur la population active

CONCLUSION

1. LES DÉTENTEURS D'UN BACCALAURÉAT

Deux ans après la fin de leurs études, on constate que le taux de placement des personnes détenant un baccalauréat remonte de façon significative pour la première fois depuis 1982. Ce taux a gagné près de 4 points de pourcentage en se situant à près de 92% en 1987. Par ailleurs, le taux de placement dans un emploi relié au domaine d'études à lui aussi évolué de manière positive depuis 1984, époque où il atteignait son niveau le plus bas avec seulement 65,9%. En 1987, ce taux atteint 72,5% (1). EN SOMME, NON SEULEMENT Y A T-IL MAINTENANT PLUS D'EMPLOIS DISPONIBLES POUR LES DÉTENTEURS D'UN BACCALAURÉAT MAIS ENCORE CES EMPLOIS SONT-ILS DAVANTAGE PERTINENTS AU DOMAINE D'ÉTUDES.

CHEZ LES DÉTENTEURS D'UN BACCALAURÉAT, ON OBSERVE QU'AU DELÀ DE 30 ANS L'ÂGE PEUT CONSTITUER UN HANDICAP SÉRIEUX DANS L'OBTENTION D'UN EMPLOI. C'est ainsi que chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans, le taux de chômage est de près de 9% et atteint plus de 17% chez ceux de 30 ans et plus. On fait la même constatation quand on compare les bacheliers de moins de 30 ans avec l'ensemble des personnes composant la population active au Québec. Les nouveaux arrivants de moins de 30 ans bénéficient d'un avantage de 3 points de pourcentage par rapport aux travailleurs de la même catégorie d'âge, alors que ceux de 30 ans et plus ont un taux de chômage de 17% par rapport à 8% chez les travailleurs de la même catégorie d'âge.

Concernant les traitements, LE SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN DES DÉTENTEURS D'UN BACCALAURÉAT TRAVAILLANT A TEMPS PLEIN (528 $) ÉQUIVAUT AU SALAIRE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS DE TOUS ÂGES ET DE TOUTES QUALIFICATIONS. En faisant l'hypothèse que les employés ont une semaine de 36 heures (incluant les heures supplémentaires) (1), on obtient dans leur cas un salaire hebdomadaire moyen de près de 520 $, soit presque le même salaire que celui des personnes détenant un baccalauréat.

2. LES DIPLÔMÉS DÉTENTEURS D'UNE MAÎTRISE

LE TAUX DE PLACEMENT DES PERSONNES DÉTENANT UNE MAÎTRISE S'AMÉLIORE LUI AUSSI DEPUIS 1982 (1). Alors que leur taux s'établissait à un peu plus de 93% en 1982, ce dernier était voisin de 95% en 1987. De même, leur taux de placement relié au principal domaine d'études a connu une amélioration depuis 1984 passant de 78,5% à 80,5% en 1987. Cependant, ce taux demeure encore inférieur à celui enregistré en 1982 alors qu'il atteignait (81,7%).

---

(1) Relance à l'université 1982-1984

Sur un autre plan, l'observation du taux de placement démontre que LES PERSONNES EN POSSESSION D'UNE MAÎTRISE ONT DANS UNE GRANDE PROPORTION REINTÉGRÉ L'EMPLOI QU'ELLES OCCUPAIENT AVANT LEURS ÉTUDES. Ce phénomène concerne près de 40% des détenteurs de maîtrise disponibles pour l'emploi à la mi-septembre 1987.

COMME CHEZ LES DÉTENTEURS D'UN BACCALAURÉAT, LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE 30 ANS ET PLUS DÉTENTEURS D'UNE MAÎTRISE CONNAISSENT CERTAINES DIFFICULTÉS DANS L'OBTENTION D'UN EMPLOI. Chez les moins de 30 ans, le taux de chômage est de 5,6% comparativement à 11,5% chez les 30 ans et plus. Quand on compare les détenteurs d'une maîtrise avec l'ensemble des personnes composant la population active au Québec, on constate que les nouveaux arrivants de moins de 30 ans bénéficient d'un avantage de plus de 6 points de pourcentage par rapport aux travailleurs de la même catégorie d'âge. Quant aux 30 ans et plus, ils ont un taux de chômage pratiquement égal à celui des travailleurs du même âge, soit 11,5% au lieu de 11,9%.

CONCERNANT LES TRAITEMENTS, LE SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN DES DÉTENTEURS D'UNE MAÎTRISE (739 $) TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN EST LARGEMENT SUPÉRIEUR AU SALAIRE MOYEN DES EMPLOYÉS DE TOUS ÂGES ET DE TOUTES QUALIFICATIONS (520 $) (1). De même, le salaire moyen des nouveaux arrivants de moins de 30 ans est lui aussi nettement avantageux par rapport au salaire moyen des employés, soit 624 $ en comparaison de 520 $.

Donc de façon générale, la situation des diplômés et des diplômées apparaît privilégiée par rapport à celle de l'ensemble des travailleurs. Cela est particulièrement vrai chez les nouveaux arrivants de moins de 30 ans. Il n'en demeure pas moins que la possession d'un diplôme universitaire constitue un atout à plus long terme. Chez l'ensemble des diplômés universitaires déjà dans la population active, le taux de chômage est en général la moitié moindre que celui de l'ensemble des travailleurs. C'est ainsi qu'en septembre 1987, ce taux était de 5% en comparaison de 9,3% chez l'ensemble des travailleurs.

---

(1) Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre premier: La situation du placement des diplômés et des diplômées de 1985 au cours de la dernière semaine de septembre 1986, soit environ un an après la fin de leurs études, comparée à celles des promotions de 1980 et de 1982, deux ans après la fin de leurs études.

Tableaux 1.A et 1.B: Les personnes non disponibles pour l'emploi en septembre 1986.

Tableaux 2.A et 2.B: Les personnes disponibles pour l'emploi en septembre 1986.

Tableaux 3.A et 3.B: La nature des emplois occupés en septembre 1986.

Tableaux 4.A et 4.B: Les personnes non disponibles pour l'emploi en septembre 1987.

Chapitre deuxième: La situation du placement des diplômés et des diplômées de 1985 à la mi-septembre 1987, soit environ deux ans après la fin de leurs études.

Tableau 5.A et 5.B: Les personnes disponibles pour l'emploi en septembre 1987.

Tableaux 6.A et 6.B: Évolution du taux de placement relié au domaine d'études, soit environ deux ans après la fin des études

Tableaux 7.A et 7.B: Les principales raisons pour ne pas avoir un emploi relié aux études.

Chapitre troisième: Les principales caractéristiques des emplois occupés en septembre 1987.

Tableaux 8.A et 8.B: La nature des emplois occupés en septembre 1987.

Tableaux 9.A et 9.B: Les principales raisons pour travailler à temps partiel en septembre 1987.

Tableaux 10.A et 10.B: La satisfaction de l'emploi occupé en septembre 1987.

Tableaux 11.A et 11.B: Les emplois occupés en septembre 1987: types de professions.

Tableaux 12.A et 12.B: Les emplois occupés en septembre 1987: types de secteurs d'activité.

Tableaux 13.A et 13.B: Le salaire hebdomadaire de l'emploi à temps plein.

Tableaux 14.A et 14.B: Le temps d'obtention d'un premier emploi à temps plein.

Tableaux 15.A et 15.B: Principaux moyens de connaissance de l'existence d'un premier emploi.

Tableaux 16.A et 16.B: Facteurs principaux reliés au fait d'avoir trouvé un premier emploi.

Tableau 17.A et 17.B: Facteurs principaux reliés au fait de n'avoir pas trouvé un premier emploi.

Tableaux 18.A et 18.B: La langue de travail de l'emploi occupé en 1987.

Tableaux 19.A et 19.B: Les types de rémunération de l'emploi en septembre 1987.

Chapitre quatrième: La participation des diplômés et des diplômées de 1985 à la population active à la fin de leurs études, et leur mobilité professionnelle par la suite.

Tableaux 20.A et 20.B: La situation des personnes diplômées de 1985 à la fin de leurs études.

Tableaux 21.A et 21.B: La mobilité professionnelle au 21 septembre 1987, chez les personnes diplômées ayant cherché un emploi à la fin de leurs études.